

**Poliquin, Renée (BAPE)**

6211-08-013

**De:** UgoLapointe <ulapointe\_quebecmeilleuremine@yahoo.com>  
**Envoyé:** 16 juin 2014 19:59  
**À:** mine-nickel-dumont  
**Objet:** [POLLURIEL (Bayes)] BAPE projet Dumont | Pour votre information...

Bonjour,

Simplement pour informer la commission de l'importance de prévoir de bons mécanismes pour véritablement tenir compte des droits des citoyens qui pourraient subir des nuisances, des dépassements de normes, à proximité d'une grande mine à ciel ouvert, et ce, malgré que les toutes les modélisations (air, bruit, vibration, etc.) prédisaient que les normes allaient être respectées.

Sans mécanismes de suivi solides, structurés d'avance, avec financement récurrent prévu d'avance, et aussi des mécanismes de résolution de conflit (ex: médiation, arbitrage, soutien juridique, etc.) dans le cas où les choses ne tournent pas rond, il est alors extrêmement difficile pour les citoyens qui subissent des effets négatifs de faire respecter leurs droits.

Merci de confirmer la réception de la présente,

Salutations,

Ugo Lapointe  
514-708-0134  
Coalition Pour que le Québec ait meilleure mine

LIBRE OPINION

## Osisko fera-t-elle son ménage avant de partir?

16 juin 2014 | Carl-Hugues Leblanc - *Porte-parole du Regroupement des citoyens du Quartier-Sud de Malartic* | *Actualités sur l'environnement*

La minière Osisko osera-t-elle quitter Malartic sans avoir fait le ménage et réglé les litiges importants l'opposant à l'État et à certains citoyens de Malartic ? L'héritage d'Osisko : au cours des dernières semaines, dans la foulée des spéculations boursières au sujet de la vente d'Osisko, on aura eu droit à tous les éloges venant, bien sûr, du milieu économique. Normal, on parle argent ! Dans toute cette surenchère de louanges entourant cette transaction, au final extrêmement payante, pas un mot de sympathie et d'attention pour ceux et celles qui ont payé et qui payent encore de leur perte de bien-être, perte de la valeur de leurs biens, de leur qualité de vie et de leur santé. Dans la succession d'Osisko, il y a aussi du moins joli. Qui va accepter le passif de la succession ?

Tout semble laisser croire qu'Osisko léguera tous ses problèmes aux futurs propriétaires : 124 avis d'infractions, 1281 plaintes de citoyens de Malartic mécontents, une amende de 389 000 \$, deux enquêtes en cours, deux dossiers de propriétaires toujours pas réglés avec le Regroupement des Citoyens du Quartier-Sud de Malartic, des litiges avec le Comité de locataires, une poursuite par un restaurateur, certains dossiers problématiques dans le quartier-est qui ont provoqué la formation d'un nouveau regroupement de citoyens et c'est sans compter les nombreuses plaintes et réclamations des citoyens pour des fissures dans les structures des maisons et autres bris qui ne sont toujours pas réglés.

Que penser des hauts dirigeants d'Osisko qui partiront avec plus de 45 millions de dollars d'indemnités de départ alors qu'à peine quelques dizaines de milliers de dollars suffiraient à régler les deux derniers dossiers restant du Regroupement des Citoyens du Quartier-Sud de Malartic qui tardent depuis plus de quatre ans à être réglés ?

À la demande d'Osisko, aidé par un lobby minier imposant et influent, le gouvernement a modifié à maintes reprises, par décrets ministériels, le décret original qui avait fait l'objet du BAPE. Tout ça afin d'assouplir les normes qu'Osisko n'arrivait pas à respecter. Parallèlement à ces changements favorables à la minière, personne ne s'est donné la peine d'en mesurer les effets très préjudiciables sur la population et d'exiger de la minière réparation pour ces citoyens. Osisko s'était pourtant engagée à les respecter lors des audiences du BAPE en 2009. À noter que même avec ces assouplissements obtenus, Osisko ne parvient toujours pas à s'y conformer. En date du 16 mai 2014, elle détient le record absolu, pour les mines de l'Abitibi, du nombre d'avis d'infraction : 124.

Depuis 2010 et encore maintenant, le gouvernement sait que plusieurs citoyens dans le quartier-sud de Malartic, vivant à quelques centaines de pieds de la gigantesque mine à ciel ouvert, souffrent et subissent des effets négatifs importants.

Il serait plus que temps que notre gouvernement prenne les choses en main et qu'il exige, par le ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles, qu'Osisko fasse d'abord le ménage avant d'accepter le transfert des permis aux nouveaux acquéreurs ; ou encore exige des promesses écrites des nouveaux acquéreurs. En toute justice, avec tout son actif, Osisko devrait payer son passif avant de partir.